



LICENCE PRO.



Lieu de la formation

U.F.R. Sciences
Etablissement Public d'Enseignement et de
Formation Professionnelle Agricoles Angers Le
Fresne-Segré

Chiffres clés

20 étudiant(e)s

Apprentissage et Contrat Pro Centre de Formation Angers - le Fresne (CFPPA)

32 Chemin du Fresne
49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire
Tel : 02 41 68 60 03

Recrutement / Coordination / Lien entreprises

Jenny MAISON
jenny.maison@educagri.fr

Suivi administratif des apprentis et stagiaires

Guénola Gautier
guenola.gautier@educagri.fr

Contact Scolarité

Christelle CHASLE
christelle.chasle@univ-angers.fr
Tél. : 02 41 73 53 99

Responsable de la formation

Tristan BOUREAU
tristan.bureau@univ-angers.fr
02 41 55 57 01
Vincent SALAT
vincent.salat@educagri.fr
02 41 68 60 00

Adresse web

www.univ-angers.fr/sciences



Apprentissage



Contrat Pro.

Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires

MANAGEMENT DES ENTREPRISES D'HORTICULTURE ET DU PAYSAGE

Présentation

La formation proposée a été élaborée grâce au concours de l'UFR Sciences, l'UFR Droit, Economie et Sciences Sociales, le Lycée d'Enseignement Général et Technique Agricole le Fresne, et le CFPPA Angers Le Fresne. Ces établissements participent aux enseignements.

Cette formation est destinée à des techniciens de l'Horticulture souhaitant acquérir une formation management et gestion des ressources humaines et à des chefs de culture de petites exploitations souhaitant devenir chefs d'entreprise.

Objectifs

- Former en un an, à des emplois de cadres (niveau II européen) se situant dans l'entreprise entre ceux occupés par les actuels ingénieurs et les techniciens supérieurs.
- Permettre au technicien :
 - d'acquérir une ouverture sur les évolutions scientifiques et techniques
 - d'être un organisateur capable de définir et de faire respecter les procédures de plus en plus précises et contraignantes
 - d'être un responsable d'équipe capable de mobiliser les hommes sur le projet d'entreprise
- Accès aux concours de l'enseignement agricole

Compétences visées

- Management et gestion des ressources humaines
- Organisation d'entreprise.
- Compétence commerciale appliquée à l'horticulture et au paysage.
- Compétences techniques approfondies en horticulture et aménagement paysager

Insertion professionnelle

Conçu en partenariat avec le monde professionnel, le cursus se caractérise par un contact étroit et permanent avec l'entreprise, en particulier grâce à l'**Apprentissage** et aux **Contrats de professionnalisation**. Le cursus fait intervenir des professionnels de la filière : producteurs, entrepreneurs ainsi que le Bureau Horticole Régional.

Secteurs d'activités

Aménagement Paysager / Espaces Verts / Horticulture / Maraîchage / Viticulture / Plantes médicinales / Agriculture / Arboriculture / Commerce.

Public visé

- L2 Sciences et Technologies mention Sciences de la Vie
- DUT Génie Biologique
- BTSA Productions Horticoles, Aménagements Paysagers, Productions Végétales ou Technico-commercial



— Programme

Semestre 5 :

S5-UE1 : 40h

Connaissance de la filière horticole et (ou) aménagement paysager
ou

Compléments de biologie végétale

S5-UE2 : 80h

Commerce

S5-UE3 : 70h

Connaissance de l'entreprise et droit des sociétés

S5-UE4 : 75h

Gestion et décision

S5-UE5 : 65h

Gestion financière

S5-UE6 : 50h

Communication anglais technique et commercial

S5-UE7 : 20h

Options

Approfondissement comptabilité

ou

Introduction à la labellisation pour entreprises d'horticulture et de paysage

Semestre 6 :

S6-UE8 : 150h

Approche globale et projet tuteuré

S6-UE9 : Stages

Stage technique : 1 mois

Stage management : 3 mois

— À noter

La formation par apprentissage ou contrat de professionnalisation est fortement encouragée.

Recrutement en Apprentissage et Contrat de Professionnalisation :

Les dossiers de candidature sont disponibles auprès du Centre de Formation Continue pour Adulte Angers le Fresne. Les candidatures sont à faire parvenir à J. Maison et G. Gautier dès le mois de janvier. Les étudiants sont recrutés après examen de leur dossier et un entretien avec un jury composé d'enseignants et de professionnels.

Rythme d'Alternance : voir le calendrier de la formation

Période de formation : de septembre à septembre

Durée de la formation : 550 heures

Coût de la formation : 5500€ (+ frais d'inscription à l'UA). Pris en charge par l'entreprise.

Salaires :**Contrat de Professionnalisation :**

moins de 21 ans : 989 € bruts mensuels (65% SMIC)

plus de 21 ans : 1217 € bruts mensuels (80 % SMIC)

Contrat d'Apprentissage :

moins de 21 ans : 624 € bruts mensuels (41% SMIC)

plus de 21 ans : 806 € bruts mensuels (53 % SMIC)

Recrutement en formation initiale :

Dans la mesure des places restant disponibles, un recrutement en formation initiale sera effectué. Les dossiers de candidature sont à retirer auprès de C. Chasle. Les candidatures sont à déposer à partir du 22 avril 2019. Les étudiants sont recrutés après examen de leur dossier et éventuellement entretien avec un jury composé d'enseignants et de professionnels

— Projet tuteuré et Stages

- 2 stages obligatoires: un stage technique (1mois) et un stage final en entreprise (3 mois)
- Un projet tuteuré sur une problématique proposée par une entreprise
- L'étude d'une entreprise horticole au travers d'une approche globale
- La participation à 2 salons professionnels (SIVAL, Salon du Végétal)
- Intervention de professionnels de la filière : producteur, entrepreneur ainsi que le Bureau Horticole Régional